



**AVIS PUBLIC**  
**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SAMUEL**  
**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le soussigné, Stéphan Emond directeur général, greffier-trésorier de la susdite municipalité,

**QUE** conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec ou 319 de la Loi sur les cités et villes, le conseil de la Municipalité de Saint-Samuel a adopté, lors de sa séance tenue le 12 décembre 2023, la résolution 2023-12-351 par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2024.

**QUE** les jours de chacune des séances ordinaires soient fixés comme suit :

Séances ordinaires 2024
16 janvier
13 février
12 mars
9 avril
14 mai
11 juin
9 juillet
13 août
10 septembre
8 octobre
12 novembre
10 décembre

**QUE** le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront au centre multi fonction, situé au 143, rue de l'Église à Saint-Samuel à 19h en cours d'année.

Donné à Saint-Samuel, ce 8 janvier 2024

---

Stéphan Emond  
Directeur général, greffier, trésorier.

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je suis soussignée, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Samuel, résidente à Sainte-Eulalie, certifiée sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut ;

En affichant une copie aux endroits désignés par le conseil le 8<sup>e</sup> jour de janvier 2024.

Stéphan Emond  
Directeur général et greffier-trésorier